CONSIGNES GÉNÉRALES

ECA • JURA
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION

N° URGENCES : 118 FEU | 144 SANTÉ | 117 POLICE

En cas d'incendie



Téléphonez immédiatement au 118.



Sortez du bâtiment en prévenant les personnes se trouvant sur votre chemin.



Rassemblez-vous à l'extérieur.



Fermez les fenêtres et les portes.



Attendez, renseignez et guidez les secours.

Si vous ne pouvez pas sortir



N'allez jamais dans la fumée.



Indiquez votre position au 118.





Protégez votre porte avec de l'eau et un linge humide.



Manifestez-vous à la fenêtre.

Dans tous les cas



N'encombrez pas les voies d'évacuation (portes, couloirs, escaliers, ...).



Dans un local enfumé, placez-vous au plus près du sol.



Ne prenez jamais l'ascenseur en cas d'incendie.